

Flash Infos du 31 décembre 2008

Voeux + Flash infos : accord Parlement/Conseil sur le paquet pesticides

Le 18 décembre, un accord est intervenu entre le Conseil et le Comité Environnement du Parlement Européen concernant le "paquet pesticides"

Cet accord signifie concrètement que, **sauf évènement d'importance, la séance plénière du Parlement Européen de Janvier adoptera le paquet pesticides conformément à cet accord/compromis.**

Vous trouverez le communiqué de presse de Freshfel (in english) de commentaire de cet accord au lien suivant

<http://www.forumphyto.fr/images/pdf/DocsPublics/2008/081219freshfelcp.pdf>

Vous trouverez également le communiqué de presse de l'UIPP (en français) sur le point particulier des perturbateurs endocriniens au lien suivant :

<http://www.forumphyto.fr/images/pdf/bulletin-liaison/2008Annexes/081219cpuipp.pdf>

Les éléments essentiels en français de l'accord :

- Cut-off criteria :

Ils sont clairs certes (et c'est un progrès par rapport à la situation antérieure, où ils existaient de fait mais sans que nous puissions anticiper)

mais ils sont sévères...

- Zones :

Le parlement a gagné sur les "opt-outs" : possibilité pour les Etats Membres de ne pas reconnaître une homologation d'un autre EM.

Attention : c'est un obstacle sérieux à des reconnaissances mutuelles automatiques.

- Usages mineurs

Victoire relative : le manque de protection en Fruits et Légumes est identifié et pris en compte. Possibilité d'un fonds pour résoudre cette question.

Possibilité d'utiliser exceptionnellement des molécules rejetées dans le processus d'inscription à l'annexe 1.

Mais de là à passer dans la pratique....

- Etude d'impact :

Mise en route d'une étude d'impact prévue 5 ans après l'entrée en application du paquet pesticides. Donc les dégâts seront faits !

C'est plutôt positif spécifiquement pour les Fruits et Légumes : fonds de promotion, prise de conscience de la faible protection des fruits et légumes, possibilité d'utiliser exceptionnellement des molécules non autorisés lorsque la protection phytosanitaire est menacée...

Mais il nous faudra nous battre :

- pour faire reconnaître effectivement la reconnaissance mutuelle,

- pour que les distributeurs de fruits et légumes n'anticipent pas abusivement la réglementation

- pour que les autorités nationales et européennes prennent concrètement des décisions pour la protection des fruits et légumes...

Il est clair que l'accord est mauvais pour l'agriculture européenne. Mais il aurait pu l'être

encore plus.

La Profession discute à l'échelle européenne de l'attitude à avoir par rapport à cet accord.

Quelle que soit cette attitude, les mois et années qui viennent vont nécessiter une mobilisation intense, ne serait-ce que pour que les conditions d'application de cette nouvelle réglementation soit les meilleures possibles : définition réaliste des "perturbateurs endocriniens", application généralisée de la reconnaissance mutuelle, résolution de la question des usages mineurs.....

Dans tous les cas l'année 2009 marquera un tournant important concernant la protection des plantes au niveau européen.

Meilleurs voeux à tous.

--

Meilleures salutations

JF Proust
Forum Phyto

+33(0)6 61 30 31 44
www.forumphyto.fr
jf.proust@forumphyto.fr